Image not found or type unknown

Suite décès obtenir un inventaire des comptes

Par **jfroche42**, le **19/02/2015** à **11:36**

Bonjour

Ma mère est décédée il y a deux ans; mon père habite la maison familiale dont il est propriétaire. La situation est au dernier vivant. Nous sommes 5 frères et soeurs. Mon père, 84 ans, a donné procuration à une seule fille. les quatre autres enfants ne sont absolument pas au courant des liquidités (importantes)qu'il y a sur les comptes, ni des mouvements d'argent, ni de la valeur de la maison

Comment obtenir un inventaire des comptes sachant que mon père ne veut pas le donner ?

Rencontrant des difficultés financières (ma femme est hospitalisée depuis 18 mois), je souhaiterais demander une avance sur héritage ou ma part. Est-ce possible ? Comment faire ?

Merci de votre réponse
Bien cordialement
Jean François Roche, journaliste

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés